

Bulletin municipal de la ville de Conty



MAI 2018

50 ans déjà qu'un groupe d'étudiants de la faculté de Nanterre allait initier la dernière grande révolution culturelle à laquelle les Français de l'époque aspiraient depuis de nombreuses années. Nos institutions vacillent et au travers de ce mouvement sociétal et libertaire venait de disparaître la France d'après guerre. Les choses ne furent plus jamais pareilles et la jeunesse voyait s'entrouvrir de nouveaux horizons. La France de 1968 était née...

Depuis bien des choses ont changé et ces dernières années ont mis en exergue une révolution cette fois environnementale à laquelle chacun d'entre nous doit désormais se soustraire... et les communes n'y échappent pas! En effet, ce numéro de notre magazine d'information communale consacre une partie de ses colonnes à l'entretien et la végétalisation de nos espaces publics.

L'interdiction totale d'utilisation de pesticides oblige dorénavant les élus locaux à repenser leurs modes de traitement à l'aide de procédés alternatifs destinés au respect de notre environnement. A l'heure où notre commune va candidater pour l'obtention d'une deuxième fleur "ville fleurie", nous nous devons de parfaire nos modes de fleurissement et respecter un cahier des charges très exigeant que je vous propose de découvrir dans le présent numéro. Nul doute que nos équipes techniques sauront relever ce défi pour le bien-être de tous. Nous leur faisons pleinement confiance.

Je vous propose également de poursuivre notre rubrique consacrée à ce que fut la vie des Contynois durant la première guerre mondiale mais aussi à prendre date dans vos agendas des manifestations et animations à venir dans la commune.

Belle lecture.

Votre maire,
Pascal Bohin

Sommaire

- 02 /** Le contynois à l'honneur
LE PERSONNEL DE L'E.H.P.A.D. SAINT-ANTOINE
- 03 /** Vos élus en action
LE TEMPS DES FLEURS : TOUS CONCERNÉS !
- 04 /** Centenaire 1918-2018
LE SOUVENIR FRANÇAIS, GARDIEN DE LA MÉMOIRE
- 05 /** Notre patrimoine
WAILLY
- 08 /** Près de chez vous
MUTUELLE COMMUNALE : JUST

LE CONTYNOIS À L'HONNEUR

Le personnel de l'E.H.P.A.D. Saint-Antoine

QU'EST-CE QU'UN E.H.P.A.D. ?

E.H.P.A.D. signifie Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, également connu sous la dénomination Maison de retraite médicalisée, dédié à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile.

L'E.H.P.A.D. SAINT-ANTOINE, SOUS STATUT ASSOCIATIF

L'E.H.P.A.D. Saint-Antoine situé à Conty est géré par l'ARASSOC Picardie, tout comme les E.H.P.A.D. Marie-Marthe et La Neuville, situés à Amiens.

L'ARASSOC Picardie, association à but non lucratif, loi 1901, a été créée en avril 1970 par des laïcs à l'initiative de la congrégation de Notre Dame des Sept Douleurs et de Sainte Marthe, celle-ci fusionnera en 1973 avec la congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Marie d'Angers.

L'E.H.P.A.D. Saint-Antoine propose un hébergement complet de 103 places et un accueil de jour de 6 places.

L'accueil de jour est ouvert de 9h00 à 17h00 (fermé le week-end et les jours fériés). Il accueille des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et permet de maintenir l'autonomie des personnes âgées grâce à un personnel formé qui propose de nombreuses activités. En parallèle, il permet aux proches « aidants », souvent sollicités 24h sur 24, de souffler un peu.

Deux bâtiments composent l'E.H.P.A.D. Ils appartiennent à la Congrégation d'Angers. Le bâtiment principal est le plus ancien, à l'origine c'était un hospice, 2 extensions ont vu le jour, la première en 1972 et la seconde en 2002.

En 2015, Les normes d'accessibilité évoluent et ont engendré une première phase de travaux pour un montant de 140 000 € pour le changement complet



de deux ascenseurs et une seconde phase de travaux permettra l'adaptation des escaliers au handicap, de revoir l'éclairage...

Le bâtiment appelé Notre Dame devrait, à terme, disparaître au profit d'un projet d'extension du bâtiment principal.

LE PERSONNEL DE L'E.H.P.A.D. SAINT-ANTOINE

Le G.M.P. (GIR Moyen Pondéré), niveau de dépendance moyen des résidents est à 798 à l'E.H.P.A.D. Saint-Antoine, ce qui traduit un niveau de dépendance très élevé.

A cela s'ajoute, un outil appelé « coupe PATHOS », qui permet d'évaluer les soins nécessaires aux pathologies diverses associées à la dépendance, elle-même extrêmement élevée soit 344.

Ces données chiffrées démontrent qu'il est nécessaire de se battre pour avoir un personnel qualifié en nombre suffisant et ce pour une prise en charge de qualité et le bien-être des résidents accueillis.

L'implication du personnel présent n'est plus à démontrer. Le lien résidents, familles, personnel et intervenants extérieurs, quels qu'ils soient, libéraux, prescripteurs... est en permanence maintenu. Madame Pascale BERSOT, directrice de l'établissement, travaille depuis plus de 25 ans dans le médico-social et a pris

(suite en page 2)

LE PERSONNEL DE L'E.H.P.A.D. SAINT-ANTOINE (suite)

ses fonctions en décembre 2008. Auparavant, elle dirigeait une association d'aide et de soins à domicile dans l'Oise et comme elle l'exprime clairement, « j'ai la fibre associative et je continuerai avec mon équipe, à défendre bec et ongles les résidents et le personnel ». Elle est secondée par Madame Dorothee Pelletier, infirmière coordinatrice.

Le personnel est composé ainsi : ½ médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice, infirmier(e)s, aides-soignantes et aides médico-psychologiques jour et nuit, agents d'accompagnement, ½ psychologue, ergothérapeute, animatrice, agents de maintenance, agents de restauration et de lingerie et administratifs (secrétaires et direction)

Une astreinte d'infirmière de nuit a été négociée lors de la dernière convention tripartite avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour intervenir soit par téléphone ou sur place en cas d'urgence afin de rassurer résidents et membres du personnel et de juger sur place de la nécessité ou non d'hospitaliser.

L'ANIMATION, UN POINT FORT DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'animation est assurée par une animatrice très impliquée, ainsi que par du personnel soignant qui peut réaliser divers ateliers. L'animation, c'est la dégustation de la galette des rois, fêter les anniversaires, effectuer des sorties (repas des aînés de Conty, Thé dansant..) les rencontres intergénérationnelles avec les enfants de la crèche de Conty ou bien encore des séjours comme celui d'une semaine dans un gîte à Cayeux Sur Mer où chacune ou chacun met la main à la pâte pour aller faire les courses, préparer le repas...

C'est aussi, des spectacles, des ateliers mémoire, des sorties piscine, pêche, de la lecture à la bibliothèque, la chorale, la gym douce...

Des bénévoles extérieurs interviennent pour un atelier lecture à voix haute, des jeux divers.

Tous les lundis « l'espace Snoezelen » est à la disposition des résidents. Le Snoezelen est un espace multi-sensoriel, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un lieu dont le but est de recréer une ambiance agréable. C'est un es-

pace à la fois stimulant et apaisant, dédié aux résidents fragilisés et/ou dépendants. Un personnel formé accompagne le résident.



La réforme de la tarification pénalise la section dépendance de l'E.H.P.A.D. Saint-Antoine

Le budget d'un E.H.P.A.D. est réparti en trois sections tarifaires : **Hébergement, Dépendance et Soins**. La dernière convention tripartite signée en 2016, entre le Conseil Départemental, l'ARS (Agence Régionale de Santé) et la Direction de l'E.H.P.A.D. avait porté ses fruits en obtenant plus de 4 postes de soignants et les astreintes de nuit du personnel infirmier.

A compter de 2017, la réforme de la tarification, impacte la section budgétaire « Dépendance » de Saint-Antoine, ce qui induit malgré un GMP élevé, d'économiser plus de 13 000 € par an pendant 7 ans. Comment faire sinon réduire le personnel ?

La gestion d'un E.H.P.A.D. est complexe de par les normes, la traçabilité, les réformes notamment tarifaires et bien évidemment le quotidien qu'il faut continuer à gérer au mieux pour préserver le bien-être des résidents.

En 2018, les E.H.P.A.D ont l'obligation de signer des C.P.O.M. (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS et le Conseil Départemental, le CPOM se substituant à la convention tripartite pluriannuelle. De plus, il sera commun aux 3 E.H.P.A.D. de l'association gestionnaire, ARASSOC Picardie, et devra traduire une réflexion sur 5 ans, tout en sachant que chaque établissement a son propre fonctionnement, ses difficultés structurelles, sa tarification...

En conclusion, faire encore mieux avec encore moins n'est pas concevable pour garantir un accompagnement de qualité que nous devons à nos aînés.

Je citerais la pensée de Madame BERSOT, « Rien de plus beau que les sourires des résidents accueillis, témoins de leur bien-être »

Jean-Luc Charlet

Le contynois Privat Madienguela,



VICE CHAMPION D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE 2018 ET RECORDMAN AU SQUAT 233 KG

La Force Athlétique ou "Powerlifting" en anglais est une discipline sportive. Un sport de force qui consiste à lever des barres lourdement chargées, comme en haltérophilie. Il y a 3 mouvements obligatoires, à savoir le squat (flexion des jambes), le développé-couché et le soulevé de terre. Nous tenons à porter à votre connaissance que dans cette discipline sportive un champion est depuis juillet 2017 Contynois !

En effet, Privat Madienguela, 51 ans, champion de France 2017 en master 2 (catégorie des - 93 kg) vient de renouveler l'exploit le samedi 24 mars 2018 aux **Championnats de France de Castelnau**.

De plus le 8 mars dernier, il a participé aux championnats d'Europe à Helsingborg en Suède où il a été sacré vice champion d'Europe et aussi recordman au squat avec 233 kg. Toutes nos félicitations !

OBJECTIF 2018 : OBTENIR UNE 2^{ème} FLEUR "VILLE FLEURIE"

Le temps des fleurs : tous concernés !



La commune fait beaucoup d'efforts pour améliorer notre cadre de vie. Notamment par la mise en place depuis plusieurs années du « **zéro phyto** » pour respecter l'environnement et améliorer notre bien-être.

Cette année est importante pour le fleurissement, en particulier pour conserver notre fleur. Mais nous pouvons faire mieux et si nous redoublons d'efforts et d'ingéniosité, **nous obtiendrons notre deuxième fleur.**

Cette année, comme tous les 3 ans, la commission des villes et villages fleuris des Hauts-de-France viendra dans notre ville dans les mois qui viennent pour examiner le patrimoine floral et l'entretien général de la commune.

Le concours des maisons fleuries est un bon point pour nous. Dans les écoles aussi, les enfants sont intéressés par les plantations et profitent des conseils de leurs professeurs.

Jean-Pierre Moyens
et Pascal Bohin

La biodiversité au coeur de nos pratiques

On parle maintenant beaucoup de biodiversité. Cela implique quelques règles de base :

- La mise en place de plantes vivaces qui sont moins gourmandes en eau dans l'aménagement des espaces publics.
- Certains massifs sont couverts de copeaux qui proviennent du broyage de branches. Par ce procédé, nous apportons quelques éléments nutritifs aux plantes, les massifs sont plus vite nettoyés et ils gardent aussi plus facilement l'humidité.
- Des espaces doivent rester un peu sauvages et plus naturels.
- A certains endroits, nous éviterons de couper l'herbe trop souvent, ce qui permettra de protéger la flore existante mais aussi la petite faune qui contribue également au bon équilibre de notre éco-système.



Le fleurissement n'est pas seulement une préoccupation des services espaces verts ou des élus, il est souvent reconnu par les touristes qui prennent plaisir à visiter notre bourg. Pour donner une image forte et pleine de couleurs, chers contynois, nous comptons sur vous pour fleurir vos habitations.

Merci pour votre implication et bonnes plantations !

Le Souvenir Français, gardien de la Mémoire



Le Souvenir Français est ancré dans le présent sous le haut patronage du Président de la République, pour se souvenir du passé et regarder vers l'avenir.

■ Il naît d'un refus d'une annexion...

... Celle de l'Alsace-Moselle au lendemain du conflit franco-prussien de 1870.

Des femmes vont cultiver la passion du souvenir au péril de leurs vies. Elles vont fleurir et entretenir les tombes des soldats français et prussiens. Elles seront surnommées « *les Femmes de Metz* ».

En 1887, Xavier Niessen, un professeur alsacien crée le Souvenir Français dont la mission est d'entretenir les tombes des soldats morts au champ d'honneur.

■ Un combat au quotidien pour que vive la Mémoire.

En quelques années, le Souvenir Français va ériger des centaines de monuments, plaques et stèles et organiser des cérémonies de Mémoire.

Durant la Première Guerre mondiale, de nombreux adhérents sont présents sur les champs de bataille pour rendre hommage aux soldats morts pour la patrie. Francis Simon, président du

comité de Rennes, sera l'inventeur d'un symbole national : la tombe du soldat inconnu.

Au lendemain du premier conflit, un grand nombre de communes érigera des monuments à la mémoire de ses enfants. C'est autour de ces monuments que nous nous recueillons pour honorer les français qui ont donné leurs vies pour nos valeurs et notre liberté.

■ Des bénévoles engagés

Le Souvenir Français est constitué d'hommes et de femmes qui ont en commun l'amour de la France. Ils savent que notre Nation est construite sur une histoire partagée. Cette histoire, ils la sauvegardent à travers l'entretien des tombes et sites de Mémoire, la font vivre lors de cérémonies et la transmettent à la Jeune Génération par des voyages pédagogiques, des expositions et des interventions dans les écoles, collèges et lycées.

Le Souvenir Français associe les Jeunes aux cérémonies commémoratives en les

invitant à déposer des gerbes et à lire des textes et lettres de soldats. Depuis peu, une nouvelle action est possible en confiant à un collège ou un lycée, le drapeau d'une association patriotique dissoute.

■ La Délégation départementale de la Somme

Elle compte 21 comités (environ 2000 adhérents) répartis sur le département.

Le comité du Contynois co-organisera **le Congrès annuel avec la Délégation de la Somme le 9 juin 2018 à Conty**.

Après une réunion de travail, une convention sera signée avec Madame la Principale afin de remettre un drapeau au Collège Jules Ferry de Conty, en présence de hautes personnalités dont Laurent Somon, Président du Conseil départemental de la Somme.

La devise du Souvenir Français : « *A nous le souvenir – A eux l'immortalité* »



Le Monument aux Morts de Conty.

Jean Michel Renaux, Délégué Général et Président du comité contynois

Wailly

Les dépendances du château.



Le village

Le plus ancien nom est Walliacum. Ce village d'environ 950 ha est situé en bordure de la vallée de la Selle à 80 mètres d'altitude, sur une colline, à 50 mètres de la Selle. Wailly jouit des avantages de la vallée et ceux de la plaine sans en avoir les inconvénients. Le sol n'est pas riche mais il ne se montre pas ingrat pour celui qui le soigne bien. Au coeur du village se dressent quelques belles maisons en pierre, de jolis puits, témoins d'un riche passé.

L'église

L'église Saint Vaast est située sur la place du village, près de la mairie.

Détruite en 1720 par un incendie, la reconstruction est financée par les Ducs de Croy, propriétaire du château dont les armoiries sont gravées sous le porche. Elle est d'architecture sobre en pierres, surmontée d'un clocher.

Une plaque rappelle les noms des enfants de Wailly, morts pour la France, qui reposent dans le petit cimetière de la commune.

A l'intérieur, sont conservés un maître autel surmonté d'une toile représentant la Descente de Croix. Un lutrin de belle facture est aussi de l'inventaire du mobilier.

Le Château

Dominant la vallée de la Selle, le château est entouré d'un parc de 100 ha de verdure. Construit en brique et en pierre, il était jadis composé d'un corps de logis, flanqué de deux longues ailes en retour d'équerre. Adossé à une colline de calcaire, le troisième étage est de plain pied avec le sommet de



L'église.

la colline, là où se trouve encore un colombier aménagé maintenant en château d'eau.

En 1670, les ducs de Croy y ajoutent des dépendances, puis, vers 1780, deux pavillons sont ajoutés à chacune des extrémités des ailes. A cette époque est élevé contre la falaise l'hémicycle qui ne sera jamais terminé. Acheté en 1919 par le baron de l'Epine qui lance d'importants travaux de restauration, anéanti par un incendie en 1922.

Les travaux reprennent, se poursuivent jusqu'en 1925 pour redonner l'aspect d'origine de l'ensemble des bâtisses.

Après 1940, le château est occupé par les allemands qui en font leur casernement.



Le Château.



Le gros chêne.



Les ruines du Bucher.

Les généraux Dempsey et Ritchie, le major Asley et surtout le maréchal Montgomery, commandant en chef des armées britanniques, y séjournèrent en 1944.

Le gros chêne

Qui n'a pas connu ce gros chêne qui prônait à la lisière de la forêt de Wailly ?

Ce chêne mesurait 7 mètres de circonférence avec une branche mesurant 12 mètres. Point géodésique, il figurait sur les cartes d'Etat Major. En 1940, les allemands y ont installé un poste de vigie afin de protéger leurs troupes embusquées dans la forêt. Des tirs d'artillerie placée au carrefour d'Essertaux l'ont sérieusement endommagé durant les combats de 1940.

Vers 1950, des enfants ont mis le feu dans le creux du tronc, le fragilisant davantage. Il fut abattu car il menaçait la route toute proche. Le tronc n'a jamais été débité car il était truffé d'éclats d'obus. Il est resté visible, couché en bordure de champ, pendant de nombreuses années.

Source: Notice Historique (1899)
Archives personnelles.

Jean-Michel Renaux

Commémoration du 8 mai



10h30 : Eglise Saint Antoine de Conty.

Assemblée de prières avec la Fraternelle.

11h15 : Cortège devant l'église accompagné de la Fraternelle, du corps des sapeurs pompiers, des écoles, des conseillers municipaux et des habitants.

Dépôts de gerbe :

- au monument élevé à la mémoire du sous-lieutenant Guy Dunoyer de Segonzac
- devant la plaque du Maréchal des Logis Chef Godard. Puis cérémonie au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la ville de Conty à la maison des enfants.

Réderie de l'Ascension le 10 mai

Le comité des fêtes organise la réderie de l'ascension le **jeudi 10 mai 2018** de 6h00 à 18h00 sur réservation. Les inscriptions se font en mairie. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité. Afin de faciliter la gestion des emplacements numérotés, merci de respecter la date de **clôture d'inscription : le 4 mai 2018**.

Les habitants domiciliés dans les rues concernées par la réderie et qui souhaitent exposer devant chez eu devront également impérativement s'inscrire en mairie. Nous vous rappelons que la vente d'animaux est interdite par la loi.

• Arrêté de circulation et de stationnement.

Par arrêté du Maire, le stationnement et la circulation seront interdits le 10 mai 2018 entre 6h00 et 20h00 dans les rues suivantes : Rue de la gare - Rue Henry Dunant - Rue des chapeliers - Rue des alouettes - Rue des écoles - Rue de la ligue.



POUR INFORMATION. La circulation sur la rue Général Debenev sera instaurée en double sens **UNIQUEMENT SUR LA PARTIE BASSE DE LA RUE.** Le stationnement ne sera pas autorisé non plus sur cette partie de rue. **NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COMPRÉHENSION.** Merci de prendre vos dispositions.

Fête des voisins

Vous avez envie de passer un moment conviviale.

Le comité des fêtes renouvelle la fête des voisins **le vendredi 18 mai 2018** dans la salle des fêtes. Les habitants de Conty-Luzières et Wailly sont invités à participer à cette manifestation. Le comité vous offrira l'apéritif et le dessert. Une buvette payante sera mis à votre disposition.

Pensez à apporter votre panier pique-nique. Un coupon réponse vous sera adressé directement dans vos boîtes aux lettres. Venez nombreux !

Semaine du nautisme

28 mai au 2 juin

Sur l'étang St Martin, propriété communale, venez profiter de cette manifestation de sensibilisation aux activités nautiques par le biais de la mise à disposition d'optimists, de canoës et de paddles au profit des écoles de la commune : elle sera ouverte au grand public le mercredi 30 mai après-midi de 14 h à 16 h et le samedi 2 juin de 10 h à 16 h. Encadrées par un brevet d'état de la discipline, ces activités doivent néanmoins faire l'objet d'une autorisation parentale pour les mineurs qui souhaiteraient y participer.

Sortie en baie de Somme

Le 4 juillet prochain,

le CCAS renouvelle la sortie en baie de Somme pour la dernière fois avant de se projeter sur un nouveau lieu.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez participer à ce moment convivial : Clarisse vous invite à vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie au plus vite. (places limitées)

13 et 14 juillet

- Le 13 juillet au soir : **21h30 Défilé des lampions, 23h30 Feu d'artifice**
- Le 14 juillet au matin : **11h00 Défilé** au départ de la caserne des pompiers. Pour information : en raison du passage du Tour de France les jeux du 14 juillet après-midi seront annulés. Merci de votre compréhension.



À la médiathèque



• **Mercredi 9 mai**
et **Mercredi 6 juin à 10 h 45 :**

Lire avec bébé

Partagez un moment privilégié avec bébé autour du livre.
0-3 ans sans inscription.

• **Mercredi 16 mai**
et **Mercredi 13 juin à 10 h 30 :**

Les bébés artistes

« Premiers contacts de bébé avec la création artistique ! »
Pour les 0-3 ans sur inscription.

• **Opération communautaire**

« Envie de lire 2018 » : Du 16 mai au 21 novembre 2018

L'action s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans inscrits dans le réseau de la CC2SO. L'enfant devra lire au moins trois ouvrages parmi les 8 de la sélection présentée. Pour les plus jeunes enfants, ils pourront lire avec l'aide de leur parent ou se faire lire l'histoire par eux. Ensuite il devra écrire une critique positive ou négative sur l'un des trois ouvrages lus sur un marques-pages fournis dans le cadre du concours. Il devra remplir les informations suivantes :

- Nom, Prénom et Age de l'enfant,
- Coordonnées,
- Titres des trois ouvrages lus,
- Bibliothèque d'inscription du lecteur
- La critique

Chaque enfant participant se verra remettre un chèque-livre d'un montant de dix euros offert par la CC2SO. Ne seront validés les participations des enfants ayant respecté les conditions de participations.

• **Du 22 au 26 mai ;**
Nature et biodiversité
Exposition
« C'est ma nature ! » :

La Nature dans l'Art. Exposition réalisée par les enfants de la classe de CE2 de l'école Germain Alix à partir de l'ouvrage « C'est ma nature » d'Alain Chiche, mais également les enfants de la Fabrique à artiste.



• **Vendredi 25 mai à 20 h 30 :**

Lectures théâtrales et petites scènes. Passez du rire aux larmes avec les Adultes de l'Atelier Théâtre de la bibliothèque - *Tout public.*

• **Vendredi 8 juin à 20 h 30 :**

« Brèves d'ADOS »

Pièce de Théâtre proposée par les ADOS de l'atelier théâtre de la bibliothèque. *Tout public.*

• **Vendredi 22 juin à 20 h 30 :**

“Slam, Rap et autres mélodies”
Jardin Secret fête la Chanson Française. Soirée de lecture à voix haute proposée par le groupe Jardin Secret. *Tout public.*

• **Vendredi 29 juin**
de 9 h -19 h non-stop
et **Samedi 30 juin de 9 h - 12 h :**

Braderie !

Annie Descroix

Ch'calendrier

• **Mardi 08 mai**
Commémoration
10h30
Rendez-vous devant l'église.

• **Judi 10 mai**
Réderie de l'Ascension
6h00-18h00 - Rue de Conty
Inscription mairie.



• **Vendredi 18 mai**
Fête des voisins
19h - Apporter votre panier
Salle des Fêtes.

• **Samedi 09 juin**
Congrès Souvenirs français
Salle des fêtes.

• **Samedi 16 juin**
Assemblée générale UNAF
Salle des fêtes.

• **Judi 21 juin**
Fête de la musique
20h30

• **Samedi 23 juin**
Kermesse école Germain Alix
9h30
Salle des fêtes.

• **Lundi 25 juin**
Don du sang
15h00 - 19h00
Salle des fêtes



• **Dimanche 1^{er} juillet**
Kermesse école Jeanne d'Arc
9h00
Cour de récréation.



Déstockage à la bibliothèque :

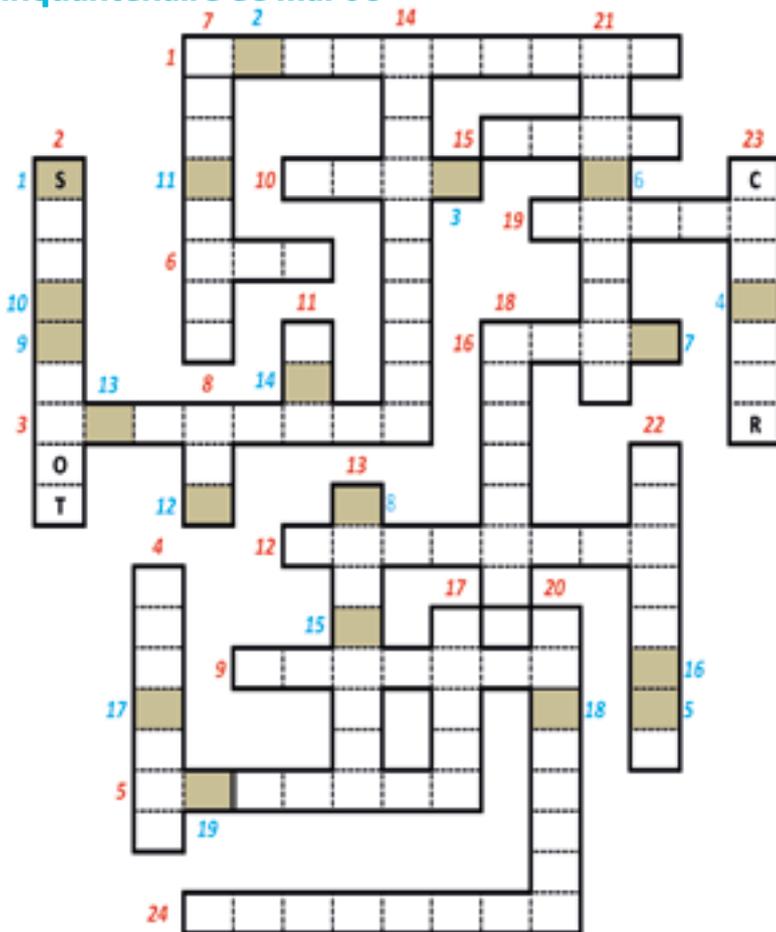
1 livre ou 5 magazines =



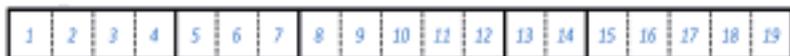
Des livres pour tous !

PRÈS DE CHEZ VOUS

Cinquantenaire de mai 68



Reportez les lettres des cases grisées correspondant aux chiffres en bleu et vous aurez une **CÉLÈBRE CITATION DE MAI 68**



- | | |
|---|---|
| <p>1 Leader de mai 68, aujourd'hui écologiste
 2 Autre leader de mai 68 prénommé Jacques
 3 C'est un "piège à con"
 4 Une des premières usines en grève
 5 Couleur de Dany (en 2 mots)
 6 Elle peut être: cadre, martiale ou salique
 7 Célèbre mot de De Gaulle (synonyme de "bordel")
 8 Policiers casqués
 9 Fondateur des Jeunesses Communistes Révolutionnaires
 10 Il n'a pas de maître
 11 Mois d'évènements
 12 Cette université a participé aux évènements</p> | <p>13 Premier ministre à cette époque
 14 Le général De Gaulle s'y est rendu en mai 68
 15 Elle gérait la télé à cette date
 16 Lieux d'affichage
 17 La récréation l'est d'après le général De Gaulle
 18 En Mai 68 c'était un cocktail
 19 sur le tas ou sur la plage
 20 "Mon Général"
 21 interdit d'.....
 22 Accords de Mai 68
 23 Annexe de la Sorbonne
 24 Tout est parti de cette université</p> |
|---|---|

Correction du jeu du numéro 60

Horizontalement : 1. Primevères. 2. Rêvas-Oi. 3. Idées-Amant. 4. Nurserer. 5. Tisaneries. 6. Esoi-St. 7. Mansardera. 8. Pi-Ré- On 9. Stérierions.

Verticalement : A. Printemps. B. Réduisait. C. Iverson. D. Massais. E. Es-En- Are. F. Are-R.E.R. G. Mer. H. Arise. I. Eon-Etron. J. Sites-Ans.



ANNONCES

Logements OPSOM route de Luzières

Pour info : lors d'un conseil d'administration de l'OPSOM en début d'année il a été noté que les logements seront livrés fin du premier semestre. Les intempéries de ces derniers mois ont ralenti fortement les travaux. Petit rappel : les dossiers sont traités en commission au siège de l'OPSOM et non validés par la municipalité.

La mutuelle Just, mutuelle communale mise en place à Conty

La mutuelle communale permet à chaque habitant de bénéficier d'un régime complémentaire à la Sécurité Sociale à moindre coût. Ce dispositif est libre d'accès, sans condition de ressources et couvre tous les postes de dépense santé traditionnels. La mutuelle Just est la mutuelle leader dans le secteur des mutuelles communales en Hauts-de-France.

Elle a développé des gammes spécifiques, à même de répondre à vos besoins.

Pour en savoir plus : participez à la réunion du mercredi 16 mai à 15h à la maison des enfants (rue de la poste).

*Jeu créé par
Jean-Luc Charlet
Réponse dans
le prochain numéro.*

MAIRIE DE CONTY - HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Contact : 03.22.41.66.55 - Fax : 03.22.41.66.56

Web : www.ville-conty.fr

Page facebook : www.facebook.com/VILLEDECONTY/

Secrétaire générale : administration@ville-conty.fr

Maire : pbohin@laposte.net

Permanence sans rdv :

Marie-Laure Rongier le lundi à 18h00 ;

Pascal Bohin le mardi à 18h00 ;

André Bernard le mercredi à 18h00 ;

Jean-Pierre Moyens le jeudi à 18h00 ;

Clarisse Van Ooteghem le vendredi à 17h00.

État civil

• **NAISSANCE** : Hugo MICEK, Elyian CARON SOMON.
Félicitations aux heureux parents.

• **DÉCÈS** : Marie-Louise VAN PAEMELEN, Guislaine KURTZ veuve LEGAY, Jeannine BIANCOLINI veuve BORELLINI, DEHOSTINGUE Jacques, Marie BILLON veuve PELISSIER et Albert DUPONT

Toutes nos condoléances aux proches et aux familles.